

Affaire suivie par Olivier CHAMOULEAU : (24-1984-ABo) S*

Secrétariat : 05 45 65 82 59

ochamouleau@calitom.com

Mornac, le 2 janvier 2025

Tarifs professionnels en déchèteries

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les tarifs et conditions d'accès aux pôles de valorisation (déchèteries) gérés par Calitom pour 2025.

La délibération, issue du Bureau Syndical de Calitom qui a eu lieu le 5 décembre 2024, est consultable dans son intégralité sur la page web www.calitom.com/fr/assemblées.

Les tarifs sont tous maintenus au niveau de ceux de 2024 sans augmentation. Les apports de batteries, cartons, ferrailles, huiles alimentaires, CD/DVD et mobilier sont toujours gratuits.

Sur les sites où la filière REP pour les Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB) a été mise en place, le dépôt des gravats, bois PMCB et plaques de plâtre est gratuit.

Déchets	Tarif (en € HT / m ³)
Tout-venant	24
Déchets verts	20
Gravats (2)	0
Bois PMCB (2)	0
Bois hors PMCB	20
Déchets triés en petite qté	18
Polystyrène	7
Plaque de plâtre (2)	0
Films plastiques	2
Mobilier (1)	4
DEEE	4

Toxiques	Tarif (en € HT / kg)
Acides	1,35
Bases	1,35
Solvants	0,86
Aérosols	1,67
Pâteux	0,86
Phytosanitaires	1,35
Emballages souillés	0,86
Filtres à huile	1,26
Comburants	1,67
Matériaux souillés	0,86
Produits mercuriels	8,74
Toxiques non identifiés	1,35

Gratuits : batteries, cartons, ferrailles, huiles alimentaires, CD/DVD, mobilier

(1) Pour les professionnels n'ayant pas la carte Eco-mobilier.

(2) Voir "Mise en place de la filière REP PMCB"

A compter du 1er janvier 2025 : certains pôles de valorisation sortent du périmètre de Calitom

Grand Cognac a choisi de reprendre sa compétence "collecte". Au 1er janvier 2025, Calitom n'assurera plus le services de ramassage des déchets sur ce territoire et les pôles de valorisation de Cognac, Châteaubernard, Châteauneuf, Hiersac, Jarnac et Ségonzac ne seront plus gérés par Calitom mais par Grand Cognac.

Si vous aviez l'habitude de vous rendre sur ces sites, pour tous renseignements à leur sujet (conditions d'accès, tarifs...), nous vous invitons à contacter les services de Grand Cognac.

RAPPEL Sur le site internet calitom.com, une rubrique est dédiée aux professionnels avec notamment :

- l'accès au portail ECOCITO pour le suivi de vos apports ;
- la possibilité de régler les factures en ligne par carte bancaire ou prélèvement SEPA unique.

Pass Valo pour les particuliers

Calitom équipe les foyers d'un PASS VALO pour se rendre et être identifiés sur ses pôles de valorisation. Ceci ne change rien au badge professionnel que vous utilisez pour les déchets produits par votre activité. Toutefois, à titre personnel, pensez à vous doter du PASS VALO destiné aux particuliers. Il est désormais obligatoire.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président
Michaël LAVILLE

